

Présentation du Bilan TV 2014 du CSA BIP – 22 janvier 2014

Mesdames,
Messieurs,
Chers collègues des régulateurs fédéral, flamand et germanophone,

Avant toute chose, merci de nous avoir rejoints pour la présentation du quatrième bilan sectoriel du CSA, le deuxième consacré à la télévision.

2014 marque bien entendu le centenaire de la radio en Belgique et on aurait donc pu faire le bilan de ce secteur aujourd'hui. Mais ce serait oublier que le centenaire ne sera effectif que le 28 mars et je peux déjà vous annoncer que la radio fera bien l'objet du prochain bilan sectoriel du CSA, début 2015.

Et puis, en choisissant une nouvelle fois le BIP pour présenter un bilan sectoriel du CSA, c'était aussi un peu en choisir le thème, pourraient nous dire les producteurs de *Place royale*. Un bilan, c'est l'occasion de dresser le portrait d'un secteur des médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour les besoins de la régulation, le CSA recueille des masses d'informations et noue de nombreux contacts avec les acteurs du secteur audiovisuel dans son ensemble. Il propose des synthèses de rapports annuels, comme c'est le cas des télévisions locales et des radios privées, pour en tracer les tendances.

Loin de l'image du gendarme qui lui est encore trop souvent accolée, le CSA peut se révéler un partenaire lorsqu'il met ces données en perspective, rend publiques celles qui ne sont pas confidentielles et appelle les acteurs à réagir aux problématiques du moment.

Le Bilan papier qui vous a été remis est un outil destiné à un public, certes déjà averti, plutôt qu'au public des professionnels que vous êtes, si je me réfère à la qualité des nombreux inscrits à cette séance. Il met toutefois en évidence les questions qui vous sont posées à des degrés divers et auxquelles le régulateur, le gouvernement, le parlement et les opérateurs du secteur des médias audiovisuels ont à répondre.

Dans cet ordre d'idées et en écho aux besoins exprimés par les professionnels qui ont été auditionnés au cours des Etats généraux des médias d'information organisés par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, je dois ajouter que le CSA entend aussi partager les données dont il dispose pour mettre au point, avec l'aide de l'Observatoire des politiques culturelles de la FWB, un tableau de bord des données socioéconomiques stratégiques utiles aux acteurs médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Si ce tableau de bord était déjà disponible nous pourrions en tirer quelques constats.

Oui, on a vendu 1,6 millions de tablettes numériques en Belgique en 2013, soit 65% de progression en un an.

Oui, les réseaux sociaux sont devenus des médias à part entière.

Oui, le public accède de plus en plus à la télévision via des packs proposant une offre TV, l'accès à Internet, la téléphonie fixe et parfois mobile.

Et, oui, NETFLIX annonce son arrivée en mai 2014, directement par le Web.

Mais, oui, la télévision est et reste un poids lourd dans le paysage des médias. Le téléspectateur moyen lui consacre tout de même 224 minutes quotidiennes et elle touche trois quarts de la population. 95% de cette consommation se fait à domicile, désormais avec de multiples écrans, puisque 15% des Belges francophones utilisent les nouveaux écrans que sont tablettes, PC et autres smartphones.

Si la TV reste du lourd, dans un paysage convergent et mondialisé, nos opérateurs deviennent vite des nains. L'accès aux produits d'appel que constituent les films et séries récentes ainsi que les grands événements sportifs ne leur est plus assuré. Les catalogues plus anciens prennent le chemin des services VOD.

Le CSA observe ces évolutions et entend les accompagner en vue de rencontrer les objectifs fixés à la régulation que sont le pluralisme des médias et la diversité culturelle. C'est en ayant ces préoccupations à l'esprit et en considérant que réguler c'est aussi prévoir qu'il suit particulièrement les développements des cadres réglementaires européens applicables aux services de médias audiovisuels et aux différents opérateurs présents dans la chaîne de valeur du secteur audiovisuel.

Si le CSA et chacun d'entre-nous doit espérer qu'un cadre international protecteur et promoteur de la diversité culturelle et du pluralisme des médias continuera à fonctionner efficacement, nous ne pouvons rester accoudés au *Bar de l'Europe*.

Si Hollywood et les stades boudent désormais le petit écran, il nous appartient de vérifier si nous ne disposons pas d'autres atouts pour maintenir une offre attrayante pour les publics de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ancrée dans notre réalité.

Il paraîtrait ainsi que *L'amour est dans le près*. Le près de chez soi. C'est impayable à produire diront certains. Oui mais cela n'intéressera pas les géants du Web répondront d'autres. Et le succès n'est jamais garanti non plus : on peut rêver d'un Golden Globes Awards ou d'une Rose d'Or et se voir affubler d'un Gérard ou d'une déprogrammation fulgurante.

2013 aura vu un certain couronnement du local.

Pour les télévisions locales, il s'est agi de mettre en œuvre les conventions conclues avec le gouvernement. Investies de missions du service public local de télévision, les douze opérateurs concernés ont vu renforcer leur rôle d'information générale de proximité. Outre les coproductions encouragées entre elles et avec la RTBF, ces conventions invitent aussi les TVL à contribuer au développement des productions audiovisuelles de leurs zones de couverture. Dans les limites de leurs disponibilités techniques, humaines et budgétaires, ces

opérateurs locaux sont invités à développer des coproductions avec des producteurs et créateurs indépendants et à mettre leurs infrastructures à disposition.

Pour la RTBF, c'est le nouveau contrat de gestion 2013-2017 qui est entré en vigueur. Un contrat de gestion qui énonce des principes généraux et qui fixe des objectifs à atteindre annuellement.

Ainsi, la RTBF doit être – je cite « *créateur de lien social au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en maintenant et renforçant la cohésion sociale et locale dans le contexte à la fois mondialisé et fragmenté, en accompagnant directement la transformation institutionnelle, économique et sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles au sein de l'Etat belge, en nourrissant le sentiment de fierté, d'ambition, de réussite et d'appartenance à la Wallonie, à Bruxelles et à la Fédération Wallonie-Bruxelles, par une mise en valeur de ses talents, des réalisations de ses entreprises et de ses associations et de ses progrès dans les domaines économiques, sociaux, culturels* ».

En d'autres termes, le service public doit accompagner l'évolution de la Belgique vers plus de régions, dans un cadre francophone et en contribuant à l'élaboration d'une meilleure image de soi, bien nécessaire pour faire face aux défis de la transformation accélérée de notre société.

Comme par le passé, une mission de service public de la RTBF vise à conclure des partenariats avec le secteur de la production indépendante de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nouveauté toutefois, l'article 12 du contrat de gestion vise désormais parmi ces partenariats l'achat de formats et de concepts audiovisuels. S'agissant des œuvres de création, une part des budgets consacrés aux conventions avec les producteurs indépendants de la Fédération devront porter sur des séries télévisuelles belges francophones, locales et populaires. Pour la durée du contrat de gestion, un fonds spécial pour les séries belges a vu le jour, alimenté par la RTBF et par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un premier appel d'offres a déjà donné beaucoup de travail au jury puisque 140 projets ont été reçus et pitchés. Dix projets ont été finalement retenus.

Jean-Paul PHILIPPOT, que nous entendrons ce matin, ne manquera certainement pas de revenir sur l'exécution des obligations de la RTBF dans le domaine des partenariats avec le secteur de la production indépendante audiovisuelle. Particulièrement dans de nouveaux domaines de la création audiovisuelle.

Vous vous souviendrez que le CSA avait organisé, à Flagey, en 2008, un Forum sur la création télévisuelle. Frédéric DELCOR était d'ailleurs déjà des nôtres à cette occasion, ainsi, sans doute que les nombreux producteurs présents dans la salle aujourd'hui.

En préparation à ce forum, le CSA mena une enquête par questionnaire auprès des responsables des acquisitions de programmes des grandes chaînes de télévision francophone de France, du Québec et de Suisse. Personne ne fut alors capable de citer une seule société de production télévisuelle de notre Fédération. Et lorsqu'une chaîne active en Belgique francophone lance un appel externe au Nord et au Sud du pays, les seules réponses lui viennent du Nord.

On ne refera pas ici l'histoire de la politique audiovisuelle des principales communautés du pays. La Flandre a choisi, pour des raisons qui lui sont propres, de développer un secteur fort de la production télévisuelle alimentant le service public et les services privés. La Communauté française a choisi d'investir principalement dans la production cinématographique pour d'autres raisons. Les objectifs des uns et des autres ont été atteints et chacun peut s'en réjouir. L'heure est, sans doute, venue de dépasser ces objectifs et de s'en fixer de nouveaux pour faire face aux défis tant institutionnels qu'audiovisuels.

Dans une carte blanche publiée dans le Bilan TV qui vous a été remis, Jean-Charles DE KEYSER passe en revue les créneaux dans lesquels nos chaînes peuvent et doivent se démarquer : l'information, les séries, le sport, la télé-réalité et les jeux. Dans ces domaines la concurrence traditionnelle nous vient de France et non des Etats-Unis. Et pour ce qui concerne la télé-réalité et les jeux, lorsqu'un format est adapté au public francophone belge, les audiences suivent. La condition du succès est toutefois, selon Jean-Charles DE KEYSER, de trouver des personnalités fédératrices.

Dans son *Café serré* de mardi dernier, Thomas GUNZIG proposait de faire réaliser la retransmission de matchs de Ligue Pro par Jaco VANDORMAEL ou les frères DARDENNE. Les conditions du direct laissant relativement peu de place à certaines formes élaborées de narration, cette proposition ne devrait pas être retenue de manière prioritaire. Mais les grands noms de notre production cinématographique ne doivent pas masquer le monde professionnel et technologique qui les soutient et qui peut être exploité dans d'autres secteurs audiovisuels. Et si la notoriété de nos réalisateurs, acteurs et techniciens est certaine, pourquoi ne pas l'utiliser comme carte de visite d'un secteur plus étendu ?

Les investissements réalisés au cours des dernières années dans des studios TV et dans des studios virtuels, le développement de pôles audiovisuels et numériques, l'excellence des métiers techniques de notre Fédération doivent offrir de nouvelles opportunités aux producteurs indépendants de programmes de télévision de flux. Notre bilan se fait le reflet de ces nombreuses initiatives.

Pour des raisons économiques mais aussi culturelles, parce que les industries culturelles créatives sont porteuses de développement, il importe de soutenir les initiatives qui vont remplir les grilles de nos chaînes et refléter aussi notre société dans sa grande diversité. Une meilleure connaissance de notre histoire, de notre patrimoine, du potentiel de nos créateurs et de nos entreprises, est de nature à nous redonner confiance, à croire en notre potentiel, sans nous départir pour autant de l'image de modestie qui nous caractérise hors des frontières. Je dois vous renvoyer ici à l'interview de Frédéric LEDOUX de SNARK et président de TV PROD qui déclare – je cite - : « *entretenir notre image de petitesse avec dérision, c'est fini. Le Belge francophone doit croire en lui, il a une histoire, des référents, un savoir-faire audiovisuel reconnu, il est tourné vers le monde et doit pouvoir tirer bénéfice de cette ouverture* ». Cette connaissance de nous-mêmes passe, bien entendu, par les émissions d'information, les documentaires et certaines fictions, mais pourquoi ne pas les intégrer dans des contenus plus populaires et efficaces comme les jeux, le divertissement en général, les émissions de télé-réalité ?

Dans son intervention, Frédéric DELCOR, directeur du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel mais aussi Secrétaire général du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, évoquera la place de la télévision dans les politiques culturelles de la Fédération du même nom. Une place qu'illustre notamment *Cinquante degrés nord*, un programme confié à un producteur indépendant dans le cadre du projet ARTE-Belgique. Il abordera aussi les initiatives récemment prises par le gouvernement, le CCA et le CSA en vue de soutenir la création de programmes télévisuels de flux.

Deux faits marquants et convergents se sont produits en 2013 dans le secteur de la production télévisuelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

D'une part, la profession, constituée de petites entreprises, s'est structurée au sein d'une union professionnelle : TV PROD. La charge de travail que peut constituer une telle structuration devrait être compensée par le fait qu'un interlocuteur existe désormais pour porter la voix d'un secteur auprès des interlocuteurs publics comme privés. Et l'intervention, ce matin, d'Anne FRANCK sera une belle illustration de l'intérêt de fédérer un secteur.

D'autre part, la ministre de l'Audiovisuel, Fadila LAANAN, en étroite collaboration avec le CSA, a mis en œuvre les premières phases de son Plan TV 2015, cela dans un contexte budgétaire que l'on sait difficile.

Les deux premiers axes de ce Plan qui en comporte trois ont déjà été suivis.

Le volet formation a vu l'organisation de cours d'écriture spécifiques aux émissions de flux. Aurélie BERCKMANS, la formatrice, nous en dit d'ailleurs plus dans le bilan. Dix heureux élus, triés sur le volet, ont profité pendant cinq semaines de cours propres à la production de flux. La formation était une séance de pitching permanente et elle a brassé de nombreuses idées et concepts de programmes.

Fin août 2013, un appel à projets a été lancé en vue de soutenir la production de pilotes de programmes de flux originaux dans des domaines aussi variés que le jeu, le divertissement, le jeu, le magazine d'actualité, le talk-show, la télé-réalité, les reportages de société. Après sélection et une séance de pitching, quatre projets variés (deux jeux, un talk-show et un magazine poétique aux accents de télé-réalité), issus de producteurs indépendants ont été retenus par un jury de professionnels, et ont obtenu un budget de développement pour monter un pilote. Nathan SKWERES, qui sera le Monsieur Loyal de cette matinée, faisait partie du jury.

Il faut noter au passage que le Plan TV 2015 n'a pas le monopole des initiatives prises dans le secteur. Chacun se souviendra que KNTV, producteur indépendant depuis plus de vingt ans et éditeur de STAR TV, a organisé son propre Pitch Dating, en décembre 2013.

La mise en œuvre du troisième axe du Plan TV 2015 va impliquer directement le CSA et portera sur l'information et la formation continue du secteur professionnel.

S'agissant de l'information, le CSA se propose d'adresser aux professionnels qui le souhaitent, selon les nécessités, une newsletter spécialisée. Celle-ci leur fera connaître les

appels à projets et toutes opportunités qui se présenteront et dans lesquelles ils pourront s'investir. Les chaînes de la TNT française seront ciblées en particulier. Cette lettre d'information sera également enrichie grâce à un partenariat conclu avec l'Observatoire des tendances créé au sein de Wallonie-Bruxelles International. Sophie LIBIOUL qui assure la direction de cet observatoire pourra s'appuyer sur le réseau des diplomates de notre Fédération qui seront spécialement sensibilisés à la recherche d'opportunités pour nos producteurs. Si Canal+ veut de la tweet-série et France 4 du déjanté, autant le savoir, et suffisamment tôt pour déposer des projets en temps utiles.

Dans le domaine de la formation permanente, le CSA compte mettre en place des conférences spécialement orientées à destination des producteurs de flux. Nous inviterons à cette occasion des grands spécialistes de la question (acquéreurs étrangers de programmes, spécialistes de droits d'auteur,...) et organiserons plusieurs conférences-débats en forme de mini-MIP. Ce sera aussi l'occasion pour le secteur de se redécouvrir et peut-être pour TV PROD de rencontrer de futurs membres.

En menant à bien ce troisième axe du Plan TV 2015, le CSA espère contribuer à la création d'un secteur privé de la production audiovisuelle de flux, viable, partenaire des éditeurs de services de télévision de notre Fédération et capable de réinvestir ses recettes dans des productions nouvelles. Et, pourquoi pas, voir ce secteur se développer à l'international en appliquant, à rebours, l'adage de grandes entreprises multinationales : penser mondialement et agir localement.

Sans transition ni page publicitaire, je vais maintenant passer la parole à Nathan SKWERES qui assurera l'animation générale de cette matinée. A en croire sa biographie, Nathan SKWERES a été journaliste, puis journaliste et encore journaliste. Il est aujourd'hui à la tête de la rédaction de NOSTALGIE mais c'est surtout en tant que chroniqueur TV sur cette chaîne et sur son blog que nous avons estimé qu'il était la bonne personne, au bon moment et au bon endroit.

Merci de votre attention et bon bilan TV à toutes et à tous !

Dominique VOSTERS
Président du CSA